

La valeur sûre contre le complexe parasitaire de la montaison

Décembre 2008

Comment l'utiliser ?



Sur piétin versa, au stade optimal de lutte contre cette maladie c'est à dire : entre les stades épi 1cm et le stade 1-2 nœuds.

Risque ou pression maladies	Piétin versa	Fort	Fort	Moyen	Faible
Septoriose	Fort	Fort	Moyen	Moyen	Moyen
1 twin pour	3 à 4 ha			4,5 à 5 ha	
FLEXITY®	0,5 à 0,38 L/ha	+ +		0,33 à 0,3 L/ha	+ +
OPUS®	1 à 0,75 L/ha			0,67 à 0,6 L/ha	

Sur oïdium, dans les situations à risques, traiter dès l'apparition des premiers symptômes de la maladie.

• Bidon associatif : Opus® 3 L + Flexity® 1,5 L : Comportement face à réf. P

OPUS®	FLEXITY®
1	0.5
0.75	0.38
0.67	0.33
0.6	0.3

OPUS® +FLEXITY®
1 pack pour 3 ha
1 pack pour 4 ha
1 pack pour 4,5 ha
1 pack pour 5 ha

Réf. P
2
1.9
1.8

FLEXITY®,
Autorisation de vente : n° 2060051

- Composition : 300 g/l de métraphénone
- Formulation : suspension concentrée (SC)
- Usages :

Blés : piétin-versé, oïdium - Orge : piétin-versé, oïdium - Avoine : oïdium - Triticale : oïdium

- Dose homologuée sur céréales : 0,5 L/ha
- Classement :

Xn : irritant - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau - R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

- Zone non traitée : 5 mètres (distance par rapport aux points d'eau)
- Délai avant récolte sur céréales : 35 jours
- Nombre maximum de traitement par an : 1
- Délai de rentrée dans les parcelles : 48 H
- Conditions d'emploi : port de gants et de vêtements de protection pour les applicateurs pendant toutes les opérations de traitement.
- Protection utilisateur lors de la manipulation

des produits : gants en nitrile ou néoprène EN 374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

OPUS®
Autorisation de vente : n° 9200018

- Composition : 125 g/l d'époxiconazole
- Formulation : suspension concentrée (SC)
- Usages :

Blés : septoriose, rouille brune, rouille jaune, fusariose des épis, oïdium
Orge : helminthosporiose, rouille jaune, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium - Avoine : rouille couronnée, oïdium - Triticale : rouille brune, septoriose - Seigle : rhynchosporiose, rouille brune.

- Dose homologuée sur céréales : 1 L/ha
- Classement :

Xn : nocif - N : dangereux pour l'environnement - R40 : effet cancérogène suspecté : preuves insuffisantes - R62 : risque possible d'altération de la fertilité - R63 : risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant - R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

- Zone non traitée : 5 mètres (distance par rapport aux points d'eau)
- Délai avant récolte sur céréales : 35 jours
- Délai de rentrée dans les parcelles : 48 H